

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Société par Actions Simplifiée Au capital de 80 000 € Siège social : **2R&H** AV des vents des Dames Centre Agora ZI Paluds 13400 Aubagne RCS : 920 979 663 RCS : Marseille

Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2026

I – Constitution de l'Assemblée

L'an deux mille vingt-six, le **2 mars**, à 10h00, les associés de la société **Caroline RUIZ CARRION, Marie ROUZIER, Grégory LACQUEMANT, Anthony VERDAVAINE** de la **SAS 2R&H** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

La feuille de présence, émargée par les associés, permet de constater que le quorum requis est atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Madame Caroline RUIZ CARRION**, Présidente de la société **2R&H**.

II – Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
2. Approbation de la rémunération des dirigeants
3. Approbation des conventions réglementées
4. Approbation des charges non déductibles (article 39-4 du CGI)
5. Affectation du résultat – Distribution de dividendes
6. Pouvoirs pour formalités

1. Approbation des comptes de l'exercice 2025

L'Assemblée, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, faisant ressortir un bénéfice de 379 454 €, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. Approbation de la rémunération des dirigeants

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du montant des rémunérations, avantages en nature et indemnités éventuellement versés au Président au cours de l'exercice 2025, **approuve la rémunération globale versée au dirigeant** telle qu'elle ressort des comptes annuels.

Résolution adoptée.

onc
HV *TR* *FL*

3. Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et L.225-38 du Code de commerce, **approuve les conventions conclues au cours de l'exercice 2025 ainsi que leur exécution.**

Résolution adoptée.

4. Approbation des charges non déductibles (article 39-4 du CGI)

L'Assemblée approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, exposées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Résolution adoptée.

5. Affectation du résultat – Distribution de dividendes

Après délibération, l'Assemblée décide :

Distribution d'un dividende total de 500 000€

La répartition est fixée comme suit :

L'Assemblée constate que le **résultat distribuable** s'élève à :

- Résultat net : 379 454 €
- Report à nouveau : 210 033 €
- **Total distribuable : 589 487 €**

La répartition est fixée comme suit :

Associé / Holding	Montant du dividende
Holding A : Fortium Invest	250 000 €
Holding B : MG2025	250 000 €

Le solde du résultat, s'élevant à 89 487 €, est intégralement affecté au report à nouveau.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du **lundi 9 mars 2026.**

Résolution adoptée.

6. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales.

one AR
AL

Clôture de séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h30.

Fait à Aubagne, le 2 mars 2026 En plusieurs exemplaires originaux.

La Présidente Nom : __Caroline RUIZ CARRION__

Signature :



Associé(e) Nom : __Marie ROUZIER__

Signature :



Associé(e) Nom : __Grégory LACQUEMANT__

Signature :



Associé(e) Nom : __Anthony VERDAVAINE__

Signature :



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 979	1 979		574	574	100.00
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	17 134	8 538	8 596	9 008	412	4.58
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	5 192		5 192	2 936	2 256	76.84
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	80		80	80		
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	4 309		4 309	4 309		
	Total de l'actif immobilisé (III)	28 694	10 517	18 177	16 907	1 270	7.51
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvisionnements						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	672 410	135 370	537 040	549 932	12 892	2.34
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	23 544		23 544	5 203	18 341	352.48
	Charges constatées d'avance	34 009		34 009	42 786	8 777	20.51
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	760 224		760 224	254 785	505 439	198.38
	Total de l'actif circulant (IV)	1 490 187	135 370	1 354 818	852 707	502 111	58.88
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	1 518 881	145 887	1 372 995	869 614	503 380	57.89

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	8 000	8 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	210 033	63 032	147 002	233.22
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	379 454	147 002	232 452	158.13
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	677 488	298 033	379 454	127.32
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses		27 975	27 975	100.00
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 107	19 859	49 247	247.98
	Dettes fiscales et sociales	606 654	522 499	84 156	16.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 746	1 248	18 498	NS
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	695 507	571 581	123 926	21.68
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 372 995	869 614	503 380	57.89

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

695 507

571 581

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 979		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 663		3 471
TOTAL	13 663		3 471
Autres participations	2 936		2 256
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	4 309		
TOTAL	7 325		2 256
TOTAL GENERAL	22 967		5 727

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 979	1 979
TOTAL			1 979	1 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 134	17 134
TOTAL			17 134	17 134
Autres participations			5 192	5 192
Autres titres immobilisés			80	80
Prêts, autres immobilisations financières			4 309	4 309
TOTAL			9 581	9 581
TOTAL GENERAL			28 694	28 694

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 405	574		1 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 654	3 884		8 538
TOTAL		4 654	3 884		8 538
TOTAL GENERAL		6 059	4 458		10 517
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	574			
Matériel de bureau informatique mobilier		3 884			
TOTAL		3 884			
TOTAL GENERAL		4 458			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	131 187	135 370	131 187		135 370
TOTAL	131 187	135 370	131 187		135 370
TOTAL GENERAL	131 187	135 370	131 187		135 370
Dont dotations et reprises d'exploitation		135 370	131 187		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 309		4 309
Autres créances clients	672 410	672 410	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 544	10 544	
Groupe et associés	13 000	13 000	
Charges constatées d'avance	34 009	34 009	
TOTAL	734 272	729 963	4 309

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	69 107	69 107		
Personnel et comptes rattachés	216 351	216 351		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 009	102 009		
Impôts sur les bénéfices	71 431	71 431		
Taxe sur la valeur ajoutée	178 162	178 162		
Autres impôts taxes et assimilés	38 701	38 701		
Autres dettes	19 746	19 746		
TOTAL	695 507	695 507		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres ordinaires	10.0000	8 000			8 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 979	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.